

PROJET ANNULE FAUTE D'AUTORISATIONS



En quête d'Auteurs

Que disent les panneaux de signalisation de notre société ?

Les panneaux de signalisation que nous voyons tous les jours nous sont devenus transparents, indifférents. À force de les voir, nous ne nous interrogeons plus sur le sens de leur contenu civique (bon sens commun) mais nous nous inquiétons de la répression factuelle qu'ils inspirent.

Objectifs du projet

Le graphisme laisse place à l'imagination. S'interroger sur comment inscrire l'art dans le quotidien du territoire. Dans une dynamique d'art in situ et éphémère, valoriser les spécificités locales et promouvoir l'art actuel et les artistes vivants.

Les publics visés

les habitants, les scolaires, les visiteurs/touristes de passage, les amateurs d'art.

Les modalités

Par un parcours d'art, exposition artistique et temporaire à ciel ouvert dans un village, inventer d'autres panneaux, et s'amuser de la curiosité de tous (piétons et véhicules) qui nous permettront, ne serait-ce que le temps d'une interrogation, de prendre conscience et d'apprécier ce qui est autour de nous.

Nous les penserons pour une amélioration de notre espace de vie donc sans dégrader des biens, sans représenter un danger pour les personnes, sans dommage pour le panneau réel. Un panneau artistique placé en amont peut inciter le regardeur à une attention accrue, au sens réel du panneau, à son esthétique, à son objectif.

Aux mêmes dimensions, en peinture, photo, sérigraphie, pochoir ou adhésif découpé puis collé sur contreplaqué, chaque artiste jouera avec les codes, participant par son humour ou sa facétie, nous l'espérons, aux changements de regards sur nos comportements.

En amont, les autorisations préalables de la Commune, de la CCCS voire de la Préfecture seront demandées, pour cette exposition artistique et temporaire.

Depuis Juillet 2015, les panneaux publicitaires sont interdits (pollution visuelle) seuls sont autorisés les panneaux signalant une activité culturelle/ la fabrication d'un produit du terroir/ les monuments historiques ou classés, plus l'information locale utile aux usagers.

Que nos travaux artistiques soient hors des caractéristiques essentielles de couleurs, pas de rétro-réflexion ou fluorescent.

Quel en sera l'impact sur notre quotidien ? Et pour les artistes : aucun panneau ne sera signé, pas d'appropriation, de récupération mercantile possible. Mais qui sont les auteurs ?

Nous entendons que Les Autorités Publiques craignent que les signaux incompréhensibles ou illisibles se traduisent par des accidents, des automobilistes désorientés. Quelles sont les contraintes de réalisations qui nous seraient autorisées ? Affirmant auprès du public la place de l'art dans le quotidien, que serait une société sans culture et sans les artistes qui l'activent ?